

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24117**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine: Sciences Humaines et Sociales, Mention: Intervention Sociale,

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Reims Champagne-Ardenne	Président de l'université de Reims, Recteur de l'Académie de Reims

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours: Aide à l'insertion professionnelle, Parcours: Métiers de l'urgence sociale

Le professionnel a des fonctions d'accueil, d'animations, de médiation, de conseil, de formation et :

Aide à résoudre des problèmes divers d'ordre social, administratif, socio-économique, posés par différents publics en situation d'extrême précarité et en quête d'une meilleure insertion sociales (personnes, familles, salariés...)

Informe, conseille et propose les dispositifs d'aide existants les mieux adaptés

Analyse la situation et engage les interventions de médiation nécessaires (courriers, enquêtes, démarches, accompagnement...)

Mobilise des techniques ou sollicite des services et des partenaires dans les domaines de l'évaluation, l'orientation, la formation, l'emploi...

Capable de concevoir et de mettre en oeuvre des projets dans le champ de l'insertion, de l'accompagnement social et de l'urgence sociale

Effectue des entretiens individuels ou anime des actions collectives

Il peut être spécialisé sur des champs d'intervention ou des publics particuliers. Selon le cas, il peut animer ou encadrer une petite équipe et exercer des responsabilités hiérarchiques ou fonctionnelles. Il a une bonne connaissance des réseaux. Il connaît l'environnement social, socio éducatif et institutionnel. Il est capable d'appréhender et de gérer les conflits. Dans le cadre d'actions de formation spécialisée, il définit un contenu pédagogique, transmet des savoirs et des savoir-faire. Il définit et organise l'accueil, l'aide et le suivi du stagiaire dans la définition et la construction de son projet professionnel, il participe à l'évaluation des apprentissages et à l'évaluation des acquis au côté des centres de formation. Il analyse des besoins en formation et propose une offre

Compétences

Identifier, analyser la nature du besoin exprimé

Informar sur les données administratives et législatives (cadre réglementaire, circuits administratifs, dispositifs mis en place...)

Conseiller et proposer les démarches, moyens et interlocuteurs les plus appropriés à la résolution du problème fixé

Engager des interventions de médiation (courriers, rapports, interventions téléphoniques, démarches...)

Evaluer régulièrement l'évolution des situations et réajuster éventuellement les interventions

Entretenir des relations professionnelles avec l'environnement institutionnel et professionnel

Utiliser les techniques d'information et de documentation (classiques ou sur supports informatisés)

Posséder des connaissances en sciences humaines et sociales

Posséder des connaissances en droit et en économie

Capacités

Réagir avec pertinence aux situations d'urgence

S'adapter à des publics variés pour établir un dialogue

Etre disponible et à l'écoute des autres

Analyser avec discernement et recul une situation, un problème

Analyser des données et en déduire des interventions appropriées

Prendre en compte le point de vue des autres

Contrôler ses émotions

Activer ou réactiver les motivations des personnes

Prendre des initiatives et organiser son travail

Travailler en équipe et en relais

Discerner et respecter ce qui relève d'autres compétences

Etre curieux et ouvert sur l'extérieur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Institutions concernées :

- Associations humanitaires et caritatives
- Associations de lutte contre l'illettrisme
- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Conseil généraux
- Etablissements de soins
- Etablissements spécialisés pour adultes et/ou pour jeunes
- Maisons de quartier
- Missions locales
- Organismes de formation
- Organismes logeurs
- Services d'ation sociale
- Services d'urgence
- Structures d'insertion (Chantiers d'insertion, Entreprises d'insertion...)
- Accompagnateur d'insertion
- Accompagnateur social
- Animateur en entreprise d'insertion
- Animateur social
- Chargé d'accompagnement auprès de différents publics (gens du voyage, usagers de drogue, demandeurs d'asile...)
- Chargé de mission (RMA, Mission locales...)
- Conseiller emploi
- Conseiller en formation
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Coordinateur social
- Formateur
- Formateur-accompagnateur d'insertion...
- Travailleur social

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K2111 : Formation professionnelle

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

K1206 : Intervention socioculturelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La sélection s'effectue en deux temps :

Les candidats remplissent un dossier qui est examiné par une commission pédagogique, composée des deux responsables de la formation, d'enseignements chercheurs et du responsable du pôle relation, relations étudiants, entreprises et formation continue de la faculté. L'attention est portée essentiellement sur la motivation du candidat, la pertinence de son projet et ses expériences professionnelles et/ou bénévoles dans le secteur social. Environ la moitié des dossiers est retenue pour un entretien d'admission

Les candidats admissibles sont reçus par un jury composé de deux personnes, un enseignant-chercheur et un professionnel pour un entretien d'une vingtaine de minutes. Intérêt pour le social cohérence et originalité du projet, motivation et capacités de communication sont les critères sur lesquels les jurys portent leur attention.

A l'issue des entretiens, les différents jurys se réunissent pour arrêter la liste des admis ainsi qu'une liste complémentaire en cas de défections. La formation recrute, pour la moitié de ses effectifs, des stagiaires de la formation continue dont une douzaine de demandeurs d'emplois en reconversion professionnelle chaque année qui peuvent venir d'horizons complément étrangers au secteur social, la vente par exemple et n'avoir aucune connaissance spécifique du secteur.

Pour ce qui concerne les étudiants en formation initiale, les origines peuvent être très variées.

Dans le processus de recrutement, les parcours permettant le développement de doubles compétences : techniques (espaces verts et paysage, musique, logistique...) et sociales sont particulièrement appréciés. De ce fait, la formation est conçue pour pouvoir recevoir des étudiants novices et permettre leur pleine intégration.

Parcours Aide à l'Insertion Professionnelle (AIP)

Parcours Métiers de l'Urgence Sociale (MUS)

Semestre 1 :

UE1 : Sciences sociales appliquées 6 ECTS

UE2 : Politiques sociales 6 ECTS

UE3 : Connaissance du social 6 ECTS

EC3-1 Présentation du champ social 4 ECTS

EC3-2 AIP : Dispositifs d'insertion 2 ECTS

EC3-2 MUS : Pratiques d'urgence 2 ECTS

UE4 Analyse réflexive 6 ECTS

EC4-1 Analyse du parcours antérieur 3 ECTS

EC4-2 Ana. organisationnelle du terrain pro. 3 ECTS

UE5 Méthodes et langage 6 ECTS

EC5-1 NTIC 2 ECTS

EC5-2 Méthodologies 4 ECTS

Semestre 2 :

UE6 Techniques et langages 6 ECTS

EC6-1 AIP : Analyse des pratiques pro ds le domaine de l'insertion 3 ECTS

EC6-1 MUS : Analyse des pratiques pro ds le domaine de l'urgence 3 ECTS

EC6-2 Anglais 3 ECTS

UE7 AIP : Stage dans le domaine de l'insertion professionnelle 6 ECTS

UE7 MUS : Stage dans le domaine de l'urgence sociale 6 ECTS

UE8 AIP : Projet tutoré dans le domaine de l'insertion professionnelle 6 ECTS

UE8 MUS : Projet tutoré dans le domaine de l'urgence sociale 6 ECTS

UE9 AIP : Mémoire pro appliqué au domaine de l'insertion professionnelle 12 ECTS

UE9 MUS : Mémoire pro appliqué au domaine de l'urgence sociale 12 ECTS

Chaque semestre compte 30ECTS et un volume horaire total de 216 h.

Tout étudiant doit obligatoirement prendre une inscription pour passer les examens. L'appréciation des aptitudes et connaissances résulte d'examens terminaux et d'un contrôle continu des connaissances.

La validation de la licence professionnelle repose sur deux conditions :

Une moyenne générale d'au moins 10/20.

Une moyenne d'au moins 10/20 à l'ensemble composé du stage et du projet tuteuré (UE7 & UE8), conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999 sur les licences professionnelles.

Modalités de compensation entre UE :

Conformément au règlement des examens en vigueur au sein de la faculté, les EC d'une même UE se compensent (au prorata de leur valeur en ECTS), idem pour les UE d'un même semestre et idem entre les deux semestres. La compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Modalités de capitalisation :

Les EC sont définitivement acquis et capitalisables, dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne.

Organisation des sessions :

La première session du premier semestre est organisée en janvier, la première session du second semestre est organisée en juin. La seconde session des deux semestres se tient en juin.

Jury :

Le jury est présidé par un enseignant titulaire (en l'occurrence la responsable du diplôme). Il est composé d'intervenants de statut universitaire ou de statut professionnel. Il comprend des professionnels de l'insertion, pour au moins un quart et pour au plus la moitié de ses membres.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : Le jury est présidé par un enseignant titulaire (en l'occurrence la responsable du diplôme). Il est composé d'intervenants de statut universitaire ou de statut professionnel. Il comprend des professionnels de l'insertion, pour au moins un quart et pour au plus la moitié de ses membres.
En contrat d'apprentissage	X	Conditions d'inscription à la certification : Non
Après un parcours de formation continue	X	Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : Le jury est présidé par un enseignant titulaire (en l'occurrence la responsable du diplôme). Il est composé d'intervenants de statut universitaire ou de statut professionnel. Il comprend des professionnels de l'insertion, pour au moins un quart et pour au plus la moitié de ses membres.
En contrat de professionnalisation	X	Conditions d'inscription à la certification : Non
Par candidature individuelle	X	Conditions d'inscription à la certification : Non

Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Conditions d'inscription à la certification : Oui La composition des jurys : La commission de validation des acquis est composée d'enseignants-chercheurs du diplôme, de professionnels du secteur et de représentants du monde économique et social.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Accords européens ou internationaux

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999, relatif à la licence professionnelle

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.univ-reims.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :